

DÉCLARATION

CAMP DE JOUR :

Coconstruire
l'idéal d'un milieu

Forum québécois du loisir sur les camps de jour du 31 mars 2022

La présente déclaration vise à présenter une vision ambitieuse quant à l'avenir des camps de jour au Québec. Par ailleurs, le CQL et les partenaires du Forum souhaitent qu'une première rencontre interministérielle soit tenue pour jeter les bases de la collaboration avec le gouvernement dans les semaines suivant le Forum.

LES PRINCIPES



1

Les camps de jour doivent offrir des services accessibles, sécuritaires et de qualité pour assurer le bien-être et le développement global des enfants.



2

Les camps de jour s'inscrivent dans l'offre globale de loisir, ils sont « essentiels » pour assurer la conciliation famille-travail.



3

Les camps de jour sont complémentaires et en continuité au système scolaire et au système de santé.



4

Les camps doivent avoir la reconnaissance et les moyens pour assumer leur rôle et leurs responsabilités.



5

Le gouvernement doit pouvoir garantir aux parents le respect de normes de qualité et de sécurité par les camps de jour.

LES BESOINS

1

La collaboration pleine et entière des ministères concernés¹

- Mettre en place un comité interministériel sur le loisir, présidé par la ministre responsable du Loisir.
- Optimiser la complémentarité et le continuum des services et des espaces entre les systèmes scolaires et de la santé au bénéfice des camps de jour.
- Assurer le déploiement des services adéquats pour la clientèle avec des besoins particuliers.
- Arrimer les calendriers scolaires au déploiement et à la fin des opérations des différents camps.

2

L'octroi de sommes additionnelles pour accroître la qualité des services et la sécurité des enfants

- Assurer l'accessibilité pour l'ensemble des enfants, nonobstant la situation socioéconomique familiale.
- Assurer le respect d'un ratio enfants-moniteurs adéquat pour garantir la sécurité des enfants.
- Répondre aux enjeux de pénurie de main-d'œuvre.
- Soutenir la formation en animation et accompagnement.
- Consolider, développer et adapter les infrastructures d'accueil de camps de jour de tous les milieux.

3

L'application de normes de qualité et de sécurité à tous les camps de jour du Québec

- Octroyer une autorisation d'opération pour le développement des camps de jour et de l'offre existante afin de garantir la qualité des services et la sécurité des enfants en camps de jour.
- Financer et déployer une campagne faisant la promotion des normes de qualité et de sécurité afin d'informer les parents.

¹ Ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de l'Éducation, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de la Famille, le ministère de la Culture et des Communications, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère du Conseil exécutif, le ministère de l'Économie et de l'Innovation et le ministère du Tourisme